



# Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### Bilan 2015 de la gestion des déchets au Québec : Il est grand temps de revoir nos façons de faire

**Montréal, le 21 juillet 2017** : Suite à la récente publication du *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec* de RECYC-QUÉBEC, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) considère qu'il est plus que jamais temps de revoir nos façons de récupérer et de recycler au Québec.

« Non seulement n'avons-nous pas atteint les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, notre taux global de recyclage est passé de 59 % à 54% en 5 ans. Ce n'est plus de la stagnation, mais bien un recul », mentionne Sébastien LeVasseur, président de l'organisme. « Aussi, c'est le taux de recyclage du papier et du carton qui vient encore sauver les apparences car, pour ce qui est des taux de recyclage du plastique et du verre provenant des résidences, ils ne sont que de 18 % et de 14 % respectivement », poursuit-il.

Le FCQGED note également que c'est dorénavant 60 % des matières contenues dans nos bacs de récupération qui sont expédiées à l'étranger, principalement en Asie. « La collecte sélective municipale nous coûte annuellement environ 150 millions de dollars collectivement. En exportant près des deux tiers de ce que nous récupérons, nous finançons l'exportation de ressources au lieu de les transformer chez nous. Nous nous privons, par le fait même, de l'opportunité de créer des emplois ici, au Québec » avance Mme Priscilla Gareau, vice-présidente du FCQGED.

Également, même si le bilan affirme que la quantité de déchets éliminés par habitant est passée sous le seuil des 700 kg, principal objectif de la Politique, l'organisme constate paradoxalement que la quantité de déchets acheminés vers des lieux d'élimination n'a cessé d'augmenter depuis 5 ans. « Effectivement, plus de 30 % des déchets qui vont dans nos lieux d'élimination ne sont pas "techniquement" éliminés ; ils sont utilisés comme matériel de recouvrement. On parle ici de plus de 2,2 millions de tonnes, une hausse de près de 20% en 5 ans. Du véritable « blanchiment de déchets », mentionne M. LeVasseur. Avec ce bilan, nous ne pouvons qu'espérer que le futur Plan d'action qui sera réalisé par RECYC-QUÉBEC, contiendra d'importantes mesures afin de mettre véritablement un terme au gaspillage des ressources », de conclure M. LeVasseur.

- 30 -

Source : M. Karel Ménard : (514) 396-2686 poste 701; portable (514) 647-3438

FCQGED  
1431, rue Fullum, bur. 107  
Montréal (Québec) H2K 0B5

tél.: (514) 396-2686  
info@fcqged.org  
www.fcqged.org